

Pour procéder à l'inscription de leur enfant auprès de la Région Hauts-de-France, les représentants légaux ont deux possibilités dès maintenant :

1. Privilégier l'inscription en ligne [ICI](#) sur le site sécurisé oise-mobilite.fr en accédant à la rubrique « Scolaires » (depuis un smartphone ou un ordinateur) => En quelques minutes, ils ont la possibilité d'éditer un titre provisoire pour utiliser le car, d'imprimer une prise en charge à présenter au guichet SNCF pour utiliser le train ou d'imprimer la carte de libre circulation pour les primaires.

2. Ou, en cas de difficultés particulières :
 - Se rendre à l'agence « Réseau Oise » pour un accompagnement à l'inscription en ligne

 - Demander aux services de la Région le formulaire d'inscription au format papier et l'adresser par voie postale à la Région à l'adresse suivante :
Région Hauts-de-France - 1 rue des Filatures BP 20781 - 60007 BEAUVAIS cedex - Transport.Oise@hautsdefrance.fr - 03-74-27-00-50

Je vous rappelle également que pour être informé gratuitement par mail et/ou SMS et en temps réel des perturbations sur le réseau Corolis, les directrices et directeurs d'établissements, les représentants légaux peuvent s'inscrire sur le site www.oise-mobilite.fr.

Enfin, tout au long de l'année, du lundi au samedi de 8h à 19h (sauf jours fériés), l'agence Oise Mobilité est également à disposition des usagers au 0 970 150 150 (numéro non surtaxé) ou par mail à contact@oise-mobilite.fr pour les renseigner sur les horaires de transports en communs et recueillir les éventuelles réclamations des usagers.

Vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration pour que tous les élèves soient inscrits, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.